

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE, DE LA
JEUNESSE ET DU SPORT
ACADÉMIE NATIONALE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT**

RÉSUMÉ DE LA THÈSE DE DOCTORAT

**Titre de la thèse: L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RESULTATS
OBTENUS A L'ÉDUCATION PHYSIQUE
PAR LES ETUDIANTS DE L'ACADEMIE DE POLICE - DUREE DES
ETUDES UNIVERSITAIRES DE 4 ET 3 ANS**

Directeur Scientifique:

Prof. univ. dr. Marinescu Gheorghe

Doctorant:

Oancea Constantin

MOTS CLÉ: procès instructif- éducatif, enseignement formatif, éducation physique, exercice physique, capacité motrice, psychomotricité, le caractère pratique – applicatif de l'autodéfense

INTRODUCTION

Mon admission aux cours de l'Ecole Doctorale a coïncidé avec le passage, dans le cadre de notre institution d'enseignement universitaire, de 4 à 3 ans d'étude. C'est pourquoi j'ai eu l'idée d'élaborer une thèse de doctorat avec le titre : **L'analyse de l'évolution des résultats obtenus à l'éducation physique par les étudiants de l'Académie de Police - durée des études universitaires 4 et 3 ans.**

Dans cette recherche expérimentale on a commencé par une analyse comparative des deux programmes d'enseignement (pour 4 et 3 ans d'étude) et on a fini par élaborer un nouveau programme d'enseignement, contribuant ainsi au développement de la capacité motrice et psychomotrice des étudiants, futurs officiers de police. La dernière année de notre recherche a coïncidé avec la finalisation des études des deux promotions, ce qui nous a permis de vérifier la validité de notre recherche.

On considère que par ce nouveau programme d'enseignement on a réussi à influencer d'une manière positive les capacités motrices, psychomotrices et le niveau d'assimilation des techniques d'autodéfense nécessaires dans le métier de

policier ; on a participé aussi à la formation et au développement de la personnalité de l'étudiant.

On pense aussi que le nombre d'années d'étude ne doit pas influencer la qualité du procès instructif – éducatif de l'Académie de Police, qui doit être dans un réel progrès, en respectant en même temps les conditions imposées par les unités opérationnelles, les bénéficiaires du « produit fini » (le futur officier de police).

Notre thèse contient trois parties, structurées en 9 chapitres, auxquelles s'ajoutent les conclusions, les recommandations, les éléments de nouveauté tout comme les modalités de dissémination des résultats.

Partie I

La première partie, **Fondements théoriques, méthodologiques et pratiques de la profession de policier et les composants de la formation spécifique de celui-ci**, contient trois chapitres :

- La définition du profil pratique et applicatif du métier de policier ;
- L'aire curriculaire de la discipline d'éducation physique à l'Académie de Police ;
- Le contenu de la capacité motrice et psychomotrice des étudiants de l'Académie de Police dans le cadre du procès d'instruction. Composants et formes de manifestation.

Chapitre 1 :

- Les attributions de la police et leur interdépendance avec le procès formatif de l'enseignement spécialisé ;
- Données et aspects spatio-temporels concernant l'utilisation de l'éducation physique et sportive sous divers formes dans la formation des futurs policiers (tant au niveau international qu'en Roumanie) ;
- L'identification des principaux objectifs opérationnels de l'éducation physique et du contenu du procès instructif - éducatif dans la formation des futurs officiers de police ;
- L'explication des termes de spécialité utilisés.

Chapitre 2 :

- Le procès instructif - éducatif dans le domaine de l'éducation physique ;
- Les réglementations du Ministère de l'Administration et de l'Intérieur concernant la formation physique du policier – objectifs, preuves et normes de contrôle ;
- Les activités spécifiques au métier de policier ;
- Enseignement formatif dans le M.A.I
- Méthodes spécifiques à l'éducation physique dans le procès instructif éducatif de l'Académie de Police ;
- Le contenu de l'éducation physique dans les institutions d'enseignement du M.A.I.

Chapitre 3 - Dans ce chapitre on parle du contenu de la capacité motrice et psychomotrice des étudiants de l'Académie de Police dans le cadre du processus d'instruction, de leurs composants et formes de manifestations.

L'une des principales conclusions de cette première partie est le fait que l'éducation physique influence positivement le niveau de performance des policiers, tenant compte du fait que chaque année les policiers sont vérifiés et tout échec peut conduire à leur exclusion du système, ce qui montre encore une fois le rôle et l'importance de cette préparation dans le système d'ordre et de sécurité publique.

Partie II

Etude préliminaire concernant l'optimisation de la capacité motrice et de la capacité de lutte des étudiants de l'Académie de Police par la rationalisation du processus instructif – éducatif, dans le contexte de la réduction de la durée d'études de 4 à 3 ans – dans cette partie on a établi le but, les prémisses, les méthodes et les moyens utilisés dans la recherche préliminaire.

Chapitre 4 – Dans ce chapitre on a présenté en détail les principaux indicateurs méthodologiques des deux programmes d'enseignements (4 et 3 ans d'étude). Pour cela on a analysé et comparé le contenu et le rôle des procédés techniques adaptés des sports de combat et leur influence sur la conduite d'autodéfense des étudiants de l'Académie de Police. Dans ce sens on a analysé :

- les procédés techniques adaptés de kick – boxing et karaté ;
- les procédés techniques adaptés de jiu-jitsu et aikido ;
- les procédés techniques adaptés de lutte et de judo ;
- on a analysé et comparé le nombre de leçons ;
- on a analysé et comparé le nombre d'heures ;
- on a analysé et comparé le nombre de procédés techniques et le nombre de leur répétition ;
- les programmes d'enseignement pour identifier leurs points forts et leurs points faibles.

Le nombre d'heures affectées aux moyens spécifiques par rapport à ceux non spécifiques est plus grand pour les programmes d'enseignement de 3 ans (184 heures – MS, par rapport à 136 – MNS), tandis que pour les programmes de 4 ans on a 200 heures avec MS et 230 avec MNS. Tout cela montre le fait que par l'augmentation du nombre d'heures affectées aux moyens spécifiques (MS), on peut maintenir ou même améliorer les paramètres de la préparation motrice et psychomotrice, tout comme le niveau des techniques d'autodéfense des étudiants de l'Académie de Police – 3 ans d'étude.

Le but final de l'analyse de ces deux programmes d'enseignement est de maximiser les points forts et de réduire au maximum les points faibles, de bénéficier de toutes les opportunités et d'éviter toutes contraintes.

Chapitre 5 – dans ce chapitre on a réalisé une enquête de type questionnaire concernant l'opinion des cadres didactiques qui travaillent dans ce système sur le rôle de l'éducation physique, dans le contexte de la réduction de la période d'étude de 4 à 3 ans.

Cette enquête a été réalisée à l'aide de 40 professeurs d'éducation physique travaillant dans le Ministère de l'Administration et de l'Intérieur, tant à l'Académie de Police que dans d'autres écoles de police du pays.

Après avoir analysé avec attention les deux programmes d'enseignement on est arrivé à la conclusion qu'on doit réaliser une enquête de type questionnaire qui puisse nous aider à trouver les meilleures solutions pour élaborer un nouveau programme d'enseignement.

Ainsi, par les 12 points présents dans le questionnaire on a essayé d'identifier l'attitude des spécialistes dans le domaine de l'éducation physique du système policier par rapport à la préparation motrice et psychomotrice et le poids des moyens spécifiques présents dans le nouveau programme d'enseignement.

A la fin de ce deuxième chapitre on est arrivé aux conclusions suivantes :

- Les réponses données par les spécialistes du système montrent qu'ils veulent, eux –aussi, participer à l'amélioration de la préparation motrice et psychomotrice ;

- Etant donné les caractéristiques mentionnées, le problème de la formation des spécialistes, quel que soit leur lieu de travail, est très important, tenant compte de l'effet à long terme du procès éducatif. Cet aspect doit être bien analysé par les institutions formatives, mais aussi par les bénéficiaires de la force de travail ainsi qualifiée.

- Les étudiants de l'Académie de Police, comme futurs officiers de police, doivent avoir des capacités motrices. Par la nature de leur profession, le policier est toujours au centre des événements qui demandent une bonne préparation physique et des qualités motrices qui puissent les aider dans l'accomplissement de leurs attributions.

Partie III

Contributions personnelles concernant l'élaboration des programmes d'enseignement par l'utilisation et l'expérimentation des moyens nécessaires à l'optimisation de la préparation motrice et psychomotrice des étudiants de l'Académie de Police, dont la période d'études est de 3 ans.

Chapitre 6 – ce chapitre représente le Cadre méthodologique de notre recherche expérimentale.

Dans le cadre de ce chapitre on a établi :

- Les prémisses de la recherche ;
- Les objectifs de la recherche
- Le but de notre recherche est d'intégrer le contenu et la structure du programme d'enseignement dans le contexte actuel (une durée d'étude de 3 ans), en vue d'optimiser le comportement professionnel des futurs officiers de police.

- L'hypothèse de la recherche – il y a la possibilité de maintenir ou d'améliorer les paramètres de la préparation motrice et psychomotrice et le niveau des techniques d'autodéfense des étudiants de l'Académie de Police (dont la durée d'études est de trois ans) par la modification de la structure et du contenu des programmes d'enseignement dans le domaine de l'éducation physique.

- Les objectifs de la recherche ;
- Les méthodes et les techniques de recherche utilisées ;
- Les moyens utilisés dans la préparation motrice, psychomotrice et psychique des sujets de la recherche ;
- Les sujets, la durée et le lieu de la recherche expérimentale.

La période de recherche scientifique est de 2 ans d'études (15 septembre 2008 – 10 juin 2010)

La recherche se déroule sur la base sportive de l'Académie de Police « Alexandru Ioan Cuza ».

Pour réaliser notre recherche on a utilisé deux groupes d'étudiants : le groupe expérimental formé par 24 étudiants de la classe 203 (deuxième année d'étude - durée d'études de 3 ans) et le groupe de contrôle, formé par 24 étudiants de la classe 303 (troisième année d'étude – durée d'études de 4 ans). Le groupe de contrôle a été pris comme point de repère pour mettre en évidence les indicateurs analysés dans le groupe expérimental dans différentes étapes de la recherche.

A la suite des évaluations on est arrivé à la conclusion que le potentiel initial de la préparation motrice et psychomotrice des étudiants des deux groupes de recherche est le même.

La recherche expérimentale s'est déroulée dans l'Académie de Police dans les deux années universitaires 2008-2009 et 2009-2010 et s'est réalisée dans trois étapes :

Dans la première étape on a élaboré les hypothèses, les objectifs, les tâches de la recherche, on a établi les groupes expérimentales (de contrôle et d'expérience), on a évalué le niveau de préparation motrice, psychomotrice et psychique des étudiants des deux groupes de recherche et on a fait des mesurages initiales sur les deux groupes sur chaque paramètre établi.

L'objectif de la deuxième étape a été d'appliquer les programmes et de comparer les résultats obtenus par l'évaluation des paramètres établis avec les paramètres initiaux pour vérifier la véracité des méthodes et des moyens utilisés.

Dans le cadre de cette étape on a révisé les techniques de travail et les structures opérationnelles appliquées durant l'année universitaire 2008-2009, on

a continué à appliquer aux sujets du groupe de travail expérimental les moyens de préparation qui se sont avérés efficaces et on a aussi corrigé les éventuelles erreurs observées (22 septembre 2008 – 6 juin 2009).

Dans la dernière étape on a réalisé l'évaluation finale du potentiel motrice, psychomotrice et psychique des étudiants des deux groupes expérimentaux (30 avril -10 mai 2010).

Les vérifications motrices et les tests psychologiques appliqués aux deux groupes expérimentaux :

I. Pour **évaluer la capacité motrice et psychomotrice** on est parti des épreuves suivantes :

- la course de vitesse sur 100 mètres ;
- le lancer du ballon médical, par dessus la tête; avec les deux bras ;
- la montée sur une corde de 3 mètre ;
- la course en plat sur une distance de 1000 mètres ;
- le trajet applicatif psychomoteur.

II. L'évaluation des aptitudes et des habiletés motrices nécessaires dans l'autodéfense se réalise par les épreuves suivantes :

- combat pour l'immobilisation et la conduite forcée ;
- combat pour l'immobilisation et l'enchaînement ;
- combat type kick – boxing.

III. Pour évaluer la capacité psychique on a utilisé deux types de tests :

Le test d'attention distributive Prague (TP 1) –est un test qui demande le maintien de l'attention du sujet pendant plusieurs tâches et établit sa résistance à une fatigue psychique.

Le test Toulouse – Pieron (TP 2) – mesure la capacité de concentration de l'attention. Par ce test on établit trois indicateurs de la concentration et de la résistance de l'attention : le volume de travail, l'exactitude et le rendement.

Chapitre 7 – ce chapitre contient la présentation, le traitement et l'interprétation des données de la recherche. On a effectué les trois tests (initial, intermédiaire et final) grâce aux huit épreuves motrices et psychomotrices et à deux tests psychologiques. Les résultats obtenus après l'interprétation statistique et mathématique des résultats obtenus à la fin des épreuves de contrôle sont les suivants :

- Après le test initial on est arrivé à la conclusion qu'entre les deux groupes expérimentaux il n'y a eu de différences significatives après l'application du test t (étudiant) et de la méthode Anova ;

En ce qui concerne le test intermédiaire, on a constaté que les valeurs moyennes du groupe de contrôle obtenues sont différentes par rapport aux valeurs du groupe expérimental, exceptant les valeurs obtenues après le tests psychiques (le test Prague et le test Toulouse – Pieron) où on n'a pas observé des différences significatives entre les deux groupes de recherche.

Quant au test final, on a observé qu'à la suite du test t (étudiant) et de la méthode Anova, les valeurs moyennes du groupe de contrôle sont tout à fait

différentes par rapport aux valeurs obtenues par le groupe expérimental, ce qui montre qu'une année d'étude de plus met son empreinte sur le développement des qualités motrices conditionnelles.

- A l'épreuve « montée sur une corde – 3 m » on n'a pas eu une grande différence entre les deux groupes expérimentaux, ce qui montre le fait que l'utilisation fréquente des moyens pour assimiler et pour fixer les habiletés motrices d'autodéfense a conduit au développement de la capacité motrice **force** ;

- Aux épreuves qui vérifient la capacité d'assimiler les habiletés motrices propres aux sports de combat, on n'a pas eu de grandes différences, ce qui montre le fait que la structure et le contenu du programme d'enseignement peuvent être appliqués aussi au groupe expérimental ;

- En ce qui concerne les tests psychologiques on a eu de grandes différences en faveur du groupe expérimental, ce qui nous permet de dire que l'hypothèse de la recherche a été confirmée, parce que les étudiants du groupe expérimental ont été conscients de l'importance de l'éducation physique pour leur futur métier.

Les conclusions de la thèse sont présentées dans le chapitre 8 et il s'agit des conclusions théoriques, pratiques et méthodiques :

- La présence des exercices physiques dans la formation des étudiants de l'Académie de Police a un rôle très important pour le perfectionnement des capacités motrices et psychomotrices, pour l'adaptation de l'organisme dans certaines situations ;

- Les épreuves motrices, psychomotrices et les tests psychiques expérimentés représentent un pas en avant dans la recherche des modalités d'investiguer d'une manière plus précise les capacités motrices, psychomotrices et psychiques nécessaires pour le futur policier ;

- Le niveau de performance physique est très important pour un bon policier, son métier lui demandant une bonne condition physique et une bonne maîtrise des techniques d'autodéfense, qui puisse lui permettre d'agir vite et d'une manière efficace à toute forme de comportement anti-social. Chaque année les policiers doivent passer une épreuve sportive ; au cas contraire ils sont exclus du système. D'ailleurs, une bonne santé a une grande influence sur l'efficacité au lieu de travail.

- La recherche expérimentale a eu comme finalité l'analyse de la dynamique des résultats obtenus dans le domaine de l'éducation physique, par la mise en œuvre d'un nouveau programme d'enseignement, qui a eu comme but le développement des capacités motrices, psychomotrices et psychiques des étudiants de l'Académie de Police.

- Après avoir analysé la structure et le contenu des deux programmes d'enseignement (pour 4 et pour 3 ans d'étude), on a réussi à identifier leurs points forts et leurs points faibles, ce qui nous permet de mettre en pratique une

stratégie de progrès et une stratégie pour dépasser les difficultés visant la relation entre les points faibles et les opportunités.

- On ne doit pas oublier ni le fait que le but final des deux programmes d'enseignement est de maximiser les points forts et de minimiser les points faibles, en vue de mettre en valeur les opportunités et d'éviter toutes les contraintes ;

- La recherche met aussi en évidence les valeurs moyennes réalisées par le groupe expérimental qui sont tout à fait différentes des valeurs obtenues par le groupe de contrôle, dans quatre épreuves motrices (des huit épreuves utilisées) ;

- Les moyens qu'on a élaboré en vue d'obtenir une meilleure formation psychique ont pu être appliqués aux étudiants, comme le montre le progrès du groupe expérimental par rapport au groupe de contrôle pendant le test final, où on a eu des différences importantes en faveur du groupe expérimental ;

- On peut ainsi affirmer que dans une proportion de 60% on a confirmé l'hypothèse de la recherche expérimentale, selon laquelle il y a la possibilité de maintenir ou d'enrichir le niveau des paramètres de la formation motrice et psychomotrice, tout comme le niveau des techniques d'autodéfense des étudiants de l'Académie de Police, dont la durée d'études est de 3 ans, par la modification de la structure et du contenu du programme d'enseignement.

- Les résultats de la recherche expérimentale nous permettent d'affirmer que le procès de préparation motrice et psychomotrice peut être amélioré par la méthodologie qu'on vient de proposer.

- Notre recherche représente un point de repère en ce qui concerne l'élaboration et l'implémentation d'un nouveau programme d'enseignement dans le domaine de l'éducation physique, tenant compte du fait qu'on est passé de 4 à 3 ans d'étude.

Chapitre 9 – Dans ce chapitre on a fait quelques recommandations, on a présenté des éléments de nouveauté et quelques modalités de dissémination des résultats de la recherche :

- La présentation de point de vue théorique du nouveau programme de développement des capacités motrices, psychomotrices et psychiques des étudiants de l'Académie de Police, en utilisant comme moyens des thèmes d'athlétisme, de gymnastique, de natation et de sports de combat nécessaires pour un officier de police dans l'accomplissements de son métier ;

- Le plus important élément de nouveauté a été représenté par l'analyse détaillée des programmes d'enseignement des deux cycles universitaires (4 et 3 ans d'étude), condition essentielle pour l'élaboration d'un nouveau programme d'enseignement, dont le contenu soit en concordance avec les exigences imposées par la société. ;

- Par l'identification des points forts et des points faibles on a réussi à formuler une stratégie de progrès, par l'évaluation de la relation entre les points forts et les opportunités, tout comme à formuler une stratégie pour dépasser les difficultés concernant la relation entre les points faibles et les opportunités.